

Initiatives ministérielles

Les agents d'immigration veulent forcer ce futur père de famille à quitter le Canada car son passeport n'est plus valide, puisque expiré. L'ambassade de son pays d'origine ne veut pas le lui renouveler parce qu'il n'a pas encore fait son service militaire, lequel est obligatoire dans le pays en question.

Madame la Présidente, il ne veut pas retourner au Moyen-Orient parce qu'il ne veut pas y laisser sa vie. Son épouse ne veut pas aller au Moyen-Orient, parce qu'elle veut que son enfant naisse au Canada où il pourra vivre dans une société pacifique.

Madame le Présidente, les membres de cette famille veulent vivre ensemble, mais notre système de réfugiés canadien va les forcer à vivre séparés pendant deux à trois ans. Encore une raison humanitaire, monsieur le ministre, qu'on pourrait invoquer ici. J'espère que les changements proposés pourront peut-être améliorer une telle situation.

Ce n'est sûrement pas, comme le propose le nouveau projet de loi, en prenant les empreintes digitales et une photographie de la personne demandant le statut de réfugié que le Canada sera perçu comme terre d'accueil. Ce n'est pas en ayant l'idée préconçue qu'une personne réfugiée vient au pays pour frauder le gouvernement, que les décideurs de leur sort sauront être équitables. Cet aspect de la loi est particulièrement humiliant pour celui ou celle qui vient au Canada dans le but de fuir des situations politiques humainement inacceptables et avoir une chance de travailler et de vivre sans peur.

Et le premier contact en serait un de questionnement de la part du pays hôte? C'est inacceptable! Pourquoi accepterions-nous pour les autres ce que nous trouverions tout à fait déplacé pour soi? Deux poids, deux mesures!

Madame la Présidente, que le gouvernement veuille améliorer le programme d'immigration, je ne puis qu'approuver, mais qu'il veuille décider où chacun devra vivre, et pour combien de temps, avant de permettre au nouvel arrivant de choisir librement où faire ses racines, va sûrement contre les droits de la personne.

Comment le Canada peut-il se définir comme pays ouvert et hospitalier, tout en imposant la prise d'empreintes et la photo, pour le dossier, et le lieu de résidence pour X nombre d'années, ce qui serait probablement supervisé de très près? Drôle d'accueil.

[Traduction]

De nombreux citoyens ont déclaré que si une disposition de la loi obligeait les immigrants à vivre dans une région précise, elle serait contraire à la Charte des droits et libertés. Une telle disposition créerait en fait deux types d'immigrants, ceux qui seraient libres de se déplacer et ceux qui seraient forcés d'habiter une région en particulier.

Je doute sérieusement qu'une telle disposition puisse résister à une contestation en vertu de la charte. Pourquoi ne pas déterminer si cette loi serait conforme à la charte avant de l'adopter? Plusieurs avocats spécialistes de l'immigration ont déclaré publiquement qu'à leur avis, cette disposition n'était pas constitutionnelle.

Si nous voulons être certains de l'intégrité du processus d'acceptation des immigrants et des réfugiés, nous devons nous assurer que la loi est constitutionnelle. Les immigrants, tout comme les citoyens canadiens, doivent avoir l'assurance que la Loi de l'immigration est appliquée uniformément et équitablement d'une extrémité à l'autre du pays et qu'elle sera appliquée de manière constante pour plusieurs années à venir.

J'espère sincèrement que nous pourrions examiner ce projet de loi attentivement au comité. Nous devons absolument créer un système d'immigration et d'accueil des réfugiés qui respecte certains principes fondamentaux. Il doit être équitable et compatissant, comporter les mécanismes de réaction appropriés, répondre aux attentes des Canadiens, respecter les requérants et traiter avec dignité ces gens de tous les pays du monde qui désirent s'installer chez nous et contribuer, avec nous, à la croissance du Canada.

[Français]

Bien sûr, il y a des changements proposés qui rendront plus efficace la procédure d'immigration, mais il faut dès maintenant en corriger les défauts évidents, c'est-à-dire les propositions inhumaines, pour assurer aux réfugiés et immigrants un maximum de chance au pays. S'ils ont besoin de nous, nous avons aussi besoin d'eux. Ce n'est qu'ensemble que ce pays pourra grandir, sinon, c'est la mort à petit feu.

[Traduction]

Le Canada est un pays immense. Nous devons prendre conscience que dans un monde surpeuplé, où les droits de la personne sont trop souvent bafoués et où les gens doivent se battre pour améliorer leur sort, le Canada est un choix naturel. Nous avons tellement à offrir; nous devons être généreux. Cette générosité n'est pas seulement bénéfique pour ceux qui arrivent chez nous, elle l'est aussi pour nous.

Nous ne pouvons céder devant une infime minorité de Canadiens qui, par manque d'information adéquate, sont hostiles à l'immigration. Nous avons tous un rôle à jouer dans le développement de ce pays, que nous soyons Canadiens d'origine ou d'adoption. Le système d'immigration canadien doit reconnaître cette réalité.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, je veux féliciter ma collègue de Saint-Laurent—Cartier. Dans son discours, elle a parlé d'une famille afghane dont les parents, si je ne m'abuse, ont reçu un avis d'expulsion, tandis que les enfants ont été autorisés à demeurer au Canada.